

---

## COMMUNE DE DREUIL LES AMIENS

Tél : 03.22.54.81.32 - Fax : 03.22.54.11.98  
Site Internet : [www.ville-dreuil-les-amiens.fr](http://www.ville-dreuil-les-amiens.fr)

Dreuil-lès-Amiens, le 6 Octobre 2011.

---

### Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 03 Octobre 2011, en séance plénière publique.

Sous la présidence de M. Michel THIEFAINE, Maire de Dreuil-lès-Amiens.

#### Membres du Conseil Municipal présents :

- M. **CAGNARD** Hubert
- M. **POURCHEL** Pierre
- M. **ROBIDA** Bernard
- M<sup>me</sup> **LE SENECHAL** Jocelyne
- M<sup>me</sup> **HENACHE** Annick
- M. **FLEURY** Jean-Michel
- M. **DECOUTURE** Mickaël
- M. **COLSON** Michel

#### Membre du Conseil Municipal absent :

- M. **HERMEL** Joël
- M. **BONNEVAL** Bertrand (non excusé)

#### Secrétariat :

- M<sup>me</sup> **VARLET** Michèle

#### Auditeurs :

- M. **GRATENOIS** Michel
- M. **HENACHE** Jacquy
- M. **MACRET** Daniel
- M. **DUMONT** Jean-Maurice
- M. **NONCE** Michel
- M. **LEROY** Jacques
- M. **PINCHON** Pierre
- M. **DUMEIGE** Jean-Marie
- M. **DESANDERE** Bruno
- M<sup>me</sup> **CUVILLIER** Josette

- M<sup>me</sup> **DECAUX** Chantal
- M<sup>me</sup> **MORONVALLE** Yvette
- M. et M<sup>me</sup> **RAMBURE** Maurice

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance plénière publique le Lundi 03 Octobre 2011, dans la Salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Michel THIEFAINE, Maire, qui ouvre la séance de travail à 18 H 30.

La convocation a été distribuée aux élus le 20 septembre 2011, envoyée au Courrier Picard le 20 septembre 2011, et, est parue le 29 Septembre et 03 Octobre 2011.

Monsieur Le Maire souhaite commencer par une minute de recueillement suite aux décès de Messieurs **BARBIER** Maurice (le 01.09.2011), **LELOIRE** Henri (le 09.07.2011) et Mesdames **PLATEL** Marie-Thérèse (le 02.08.2011) et **GERARD** Christiane (le 24.07.2011), administrés de Dreuil-Les-Amiens.

---

## ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

### 0. DELEGATION DE VOTE :

M. **HERMEL** Joël donne délégation de vote à M. **CAGNARD** Hubert.

### 1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE :

M. **POURCHEL** Pierre est désigné.

### 2. PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 AVRIL 2011 - ADOPTION :

M. Le Maire demande au Conseil Municipal l'adoption du procès verbal.

Les élus font remarquer qu'ils n'ont pas été destinataire du compte rendu.

M. Le Maire retire ce point, qui sera remis à la prochaine réunion publique.

### 3. DELIBERATIONS :

#### ➤ L'enfouissement des réseaux Chemin d'Etouvie

M. Le Maire propose aux élus l'enfouissement des réseaux Chemin d'Etouvie pour un coût de 28 558 €.

M. Le Maire poursuit pour une étude auprès de la F. D. E. (Fédération Départemental de l'Energie) d'étudier le coût pour l'enfouissement des réseaux Jean Mermoz, Rue d'Acacias, Allée des Roses, Placette des Lilas et rue des Lilas.

**Le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.**

➤ **L'extension Jules Ferry**

M. Le Maire expose le cas de l'extension Jules Ferry, en effet un problème a été constaté sur le raccordement de la haute tension sur la rue Jules Ferry.

Un coût supplémentaire a été chiffré d'environ 14 000 €. La raison est due à la réalisation, dans les périodes de 1970, lors de la construction de la Vallée de l'arbre.

**Le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.**

➤ **Le remboursement de frais centre aéré**

Le remboursement de frais centre aéré pour M. POURCHEL Pierre à un coût de 325,60 €

**Le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité sauf une abstention : M. FLEURY Jean-Michel**

➤ **Le coût des locations**

Salle associative	150 € par mois
Salle associative de l'extérieur	Gratuit pour les gens de la commune de Dreuil-les-Amiens et 25 €, la journée pour les personnes venant de l'extérieur
Salle du Haut ARBRAHOM	150 € par mois
Logements communaux	550 € par mois
Salle multimédia	5 € les 2 heures, par séance

**Le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.**

➤ **PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation).**

M. Le Maire a reçu un courrier de M. Le Préfet le 01 Août 2011. M. Le Préfet demande que le Conseil Municipal se prononce sur un nouveau dossier d'enquête. Ainsi, il est nécessaire, suite à cet arrêt, d'engager à nouveau une procédure d'enquête publique.

**Le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.**

➤ **Travaux F.D.E. (Fédération Départementale de l'Energie)**

Les travaux de la F.D.E. ont un coût total de 22 191,26 € TTC.

**Le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.**

➤ **Remboursement entretien du terrain de pétanque**

M. Le Maire a reçu un courrier le 11 juillet 2011 d'Amiens Banlieue et Amendes. Amiens Banlieue et Amendes informe M. Le Maire qu'un titre de recette d'un montant de 14 009 € a été émis le 11/12/2007 pour l'encaissement du remboursement par Amiens Métropole, des frais d'entretien du terrain de pétanque.

Un versement d'un montant de 30 341 € a été effectué en 2007 et a fait l'objet du titre 119 émis le 21 Janvier 2008 sur l'exercice 2007. Le titre 105 de 2007 fait donc double emploi.

Pour régularisé cette situation, il convient de prévoir les crédits nécessaires à l'annulation du titre 105.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de placer 500 000 € pendant 1 an, ce qui ramènera 4 025 € d'intérêts au taux actuel.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de voter une subvention pour la nouvelle association détente et loisirs de 600 €.

### **Le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité.**

#### ➤ **Proposition de nomination de la résidence MODAP**

M. Le Maire propose de nommer cette résidence « Rue de Mont pré », les numérotations seront paires du côté droit (2, 4, 6, 8 ...) et impaires du côté gauche (1, 3, 5, 7...).

#### ➤ **Nomination de la résidence Les Hauts de Dreuil**

M. Le Maire propose pour les 109 logements, « 13 rue Jules Ferry ».

## **4. DROITS DE PREEMPTION :**

### **Pour une propriété sise :**

- Terrain sis « le Domaine du Mont Pré, lots n° 5, 25, 29 et 34, appartenant à MODAP Aménagement.
- Lot n° 28, appartenant à MODAP.
- 24, Avenue du Pré S<sup>t</sup> Servais (378 m<sup>2</sup>), appartenant à M. et M<sup>me</sup> PARIS-CRIMONT.
- Lot n° 30, appartenant à MODAP.
- Lot n° 38, appartenant à MODAP.
- 118, Avenue Louis Pasteur (1808 m<sup>2</sup>), appartenant à M<sup>me</sup> Martine DAUCHUIN.
- Terrain sis « Le Pré du Gard » (3034 m<sup>2</sup>), appartenant à la SCI. F. J. J. M. L.
- Lot n°31, appartenant à MODAP.
- 19, Allée des Lilas (145 m<sup>2</sup>), appartenant à M. et Mme LEROY.
- Terrain sis « le Pré du Diable » (7812 m<sup>2</sup>), appartenant à M. et Mme PATTE Dominique.
- La Pimprenelle n°1 (432 m<sup>2</sup>), appartenant à M. DETOURNAY Alain.

Le Conseil Municipal n'exerce pas le droit de Préemption.

## **5. INFORMATIONS GENERALES ET D'AMIENS METROPOLE :**

### **Informations générales**

M. Le Maire fait part d'un dépôt de plainte le 30 juin 2011 concernant les dégradations sur le terrain de tennis commises entre les 27 et 29 juin derniers.

M. Le Maire fait part qu'il a reçu des demandes de soutiens concernant les élections présidentielles pour 2012. Il informe le Conseil Municipal qu'il n'apporte aucun soutien aux candidats. Il fait part au Conseil Municipal si quelqu'un veut soutenir leurs candidatures.  
Réponse : NON.

M. Pierre POURCHEL, Maire adjoint a envoyé un courrier à Madame CUVILLIER Marie-France, Allée Henri Dunant, concernant la divagation de son chien, plusieurs plaintes ont été déposées en mairie.

M. Le Maire a reçu les remerciements ainsi que pour le Conseil Municipal pour l'envoi de fleurs lors des obsèques de Madame PLATEL Marie-Thérèse.

Les prochaines Assises régionales du fleurissement se dérouleront le 4 Novembre 2011 à Amiens sur le thème de : « Comment l'Arbre devient notre Ami ? ».

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 05 octobre 2011 à la salle des fêtes de Dreuil les Amiens, pour la création d'un groupe de théâtre.

Deux frigidaires de la salle des fêtes sont obsolètes, il est urgent de remplacer celui-ci, un devis a été demandé à la SMAF, le coût total est de 1204,37 € TTC.

L'association PICARDIE-TOGO remercie M. Le Maire pour le don d'uniformes de musiciens ainsi que quelques équipements : tables, chaises, tableaux.

M. POURCHEL Pierre et Mme HENACHE Annick ce sont rendus à une réunion à Dury, organisée par l'Association des Maires de la Somme sur le thème de : « comment réduire les déchets sur votre territoire ». M. Le Maire était retenu à Amiens Métropole, concernant les transports.

M. Le Maire a reçu plusieurs plaintes concernant la suppression des 18 lignes entre Dreuil et Saveuse. En effet, les bus passaient devant les arrêts mais ne s'arrêtaient pas.

M. Le Maire à donc prévenu Amiens Métropole de suite et cela a été rectifié immédiatement par tous les administrés. M. Le Maire démontre sa réactivité, concernant les transports ou pour les dossiers d'Amiens Métropole.

Une enquête a été menée par la Police Nationale concernant une opération sénior par le commandant NOYELLE et le capitaine BOCQUILLON pour rendre visite aux personnes âgés, isolés ou malade.

M. Le Maire a donné une quinzaine de personnes à visiter.

Deux comptes-rendus de la Police National ont été rendus avec aucun problème pour c'est personnes visités.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que quatre nouvelles caméras vont être installées :

- Une, au tri sélectif route d'Abbeville
- Une, rue Jean Mermoz à l'entrée de l'école
- Une, rue Jules Ferry pour l'entrée de l'école

- Une, pour la sécurité de nos bâtiments communaux et le pont de la Gare.

La poste a organisée une information pour former et informer régulièrement les nouveaux produits et les services suivants :

- Les produits courrier
- Les produits colis
- La banque postale
- La téléphonie
- La poste mobile

M. Le Maire a reçu un courrier de la SNCF le 15 Juillet 2011, pour l'informer de la dangerosité des arbres référencés en objet qui sont susceptibles, en s'abattant, d'obstruer les voies de chemin de fer, ou d'endommager ses installations.

M. Le Maire a reçu une observation pour la sécurité des aires de jeux. L'installation de piquets d'informations va être installée sur les aires de jeux.

M. Le Maire a reçu un courrier le 29 juin 2011 concernant la protection contre la foudre pour le cloché de l'église. Une étude est en cours.

L'Assurance Maladie a organisée une information sur le pôle de la sensibilisation de la prévention des risques liés à l'activité physique – PRAP. Mme HENACHE Annick, adjointe et M. POURCHEL Pierre, adjoint étaient délégués à cette réunion, malheureusement aucuns étaient présents.

M. Le Maire a reçu un courrier du Député de la Somme concernant la circulation sur le chemin de halage.

L'objet : Circulation sur le chemin de halage de Dreuil.

Aucun véhicule n'est autorisé à pénétrer en dehors des bornes, ce qui pose problème pour se rendre dans leur parcelle privé. Affaire à suivre.

M. Le Maire a reçu un courrier le 05 août 2011 de la l'association Prévention Routière qui lui propose d'organiser dans la commune une journée de sensibilisation à la Sécurité Routière, celle-ci pourrait se dérouler en deux temps, la première partie pour parler des nouveautés du Code de la route, de la signification de certains panneaux, comment aborder un giratoire, de l'impact de l'alcool ou des médicaments sur la conduite et comment remplir un constat amiable. Et la deuxième partie est consacrée à la vérification des véhicules que nous appelons « Lumière et Vision », qui permet le contrôle des pneumatiques et des glaces et la réglage des phares.

M. Le Maire a reçu un courrier le 16 août 2011 de l'Agence Régionale de Santé Picardie (ARS), concernant la consommation des eaux destinées à la consommation humaine. En conclusion l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

M. Le Maire a reçu un courrier le 03 août 2011 d'un expertise concernant le carrelage de la Mairie, il a été prouvé qu'une fuite de la toiture était à l'origine de ces dégradations. L'assurance de la commune est chargée de suivre le dossier avec expertise.

L'Association Mandataire d'Aide à Domicile remercie M. Le Maire pour les subventions qui contribuent au bon fonctionnement de leur service.

M. Le Maire a reçu un courrier le 15 juillet 2011 des sapeurs pompiers de la Somme pour lui signifier que le Conseil d'Administration de la Fédération National des Sapeurs-Pompiers a décidé de valider la candidature de la Somme pour l'organisation du 119<sup>ème</sup> Congrès National des Sapeurs-Pompiers les 27, 28 et 29 septembre 2012 à Amiens.

M. JARDE, Député de la Somme a sollicité le président de la république pour avoir une subvention pour la réfection des lucarnes et de la couverture du cloché de l'église.

M. Le Maire a reçu un courrier le 03 octobre 2011 du Conseil de la Somme par l'intermédiaire du Conseil Général, M. CHAIDRON, qui a accordé une subvention de 3 000 € pour l'acquisition d'un panneau lumineux destiné aux informations municipales et de mâts pour l'installation d'une vidéo surveillance.

M. POURCHEL Pierre, maire adjoint propose au Conseil Municipal de revoir la location mensuelle de la pêche car le prix actuel est de 35 € pour le mois alors qu'à l'année le prix est de 45 €. M. Le Maire fait remarquer qu'il y a une anomalie sur le prix. Cela a été rectifié par 24 € pour le mois.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que M. HOIRET Daniel ; conseiller municipaux a donné sa démission le 25 Juillet 2011. Il fait remarquer au Conseil Municipal, qu'il regrette sa décision. Il faisait un travail conséquent mais un problème existé entre la délégation et l'adjoint, M. HOIRET Daniel, qui à signifier à M. Le Maire qu'il méritait mieux que d'être simple conseiller. Celui-ci lui avait proposé d'être chargé de Missions, il n'a pas donné suite (C'est dommage), mais les bonnes relations existent toujours.

## **6. RAPPORT DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS MUNICIPALES :**

Le Conseil d'Amiens Métropole a voté, lors de la séance du 06 juillet, l'attribution du complément de la subvention de fonctionnement pour l'année 2011. En attente 2 656 € sont partagés à Dreuil Sporting Club :

- Courir à Dreuil : 400 €
- Dreuil gymnastique féminine : 750 €
- Dreuil tennis de Table : 1 300 €
- Football club Dreuillois : 206 €

M. Le Maire fait des propositions pour l'amélioration du Terrain de Football et du Terrain de Tennis. M. Le Maire demande la réfection du terrain de Football où il y a des trous de Taupes et de Lapins ainsi que cinq blessés avec cheville cassés et pour le terrain de Tennis M. Le Maire demande le nettoyage des terrains et les traçages des lignes, ce qui a été fait.

M. Le Président d'Amiens Métropole réunit les Maires le samedi 22 Octobre 2011 pour discuter sur le transfert unanime des pouvoirs de police en matière de collecte des déchets ménagers, s'agissant de se référer à un règlement unique déjà approuvé par la Métropole. On notera toutefois à cet égard que ledit règlement devra être parallèlement expurgé des dispositions qui ne devraient pas y figurer puisque ne relevant pas de la compétence métropolitaine, ce qui est le cas notamment de celles relatives aux décharges sauvages.

M. Le Maire et Amiens Métropole ce sont rendus à Dijon et Fribourg en Brisgau le 22 et 23 septembre 2011 pour évoquer les sujets suivants :

- L'amélioration continue du réseau de transport public
- L'urbanisme et politique des déplacements
- La présentation générale du projet de tramway et opérations connexes.
- Accompagnement des commerçants dans le cadre du projet Tram
- Concertation, communication et médiation
- Financement des transports et du projet Tram.

M. Le Maire a participé à plusieurs réunions d'Amiens Métropole concernant :

- la réhabilitation du terrain de football
- la Commission Développement Economique et Infrastructures
- la Commission Développement durable
- la Commission Sports.

## **7. PAROLES AUX AUDITEURS :**

M. GRATENOIS Michel :

M. Michel GRATENOIS pose comme questions :

- Les entreprises qui sont intervenues pour réaliser la résidence « Les Hauts de Dreuil », à la fin du chantier, vont-elles remettre en ordre l'espace vert ? A savoir, reboucher les ornières, ré engazonner les partie détériorées, refaire la clôture longeant le bâtiment.

M. Le Maire répond qu'un état des lieux a été fait au début des travaux, un nouveau état des lieux sera fait à la fin des travaux, tout sera mis en ordre.

- Savez-vous quand seront réalisés les travaux de voirie de l'Avenue Victor Hugo ?

M. Le Maire répond que les travaux de voirie de l'Avenue Victor Hugo seront réalisés en fin d'année 2011 et début d'année 2012.

M. DUMEIGE :

M. DUMEIGE a demandé un emplacement réservé pour des camions, pour son activité professionnelle car les trottoirs se dégradent dû aux 44 tonnes et plus. M. Le Maire refuse de délimiter des places sur nos banquettes qui ne sont pas conçus pour de telles charges. M. DUMEIGE doit informer sa clientèle et tout ira bien. M. Le Maire se réjouit de sa présence, de son analyse et de ses erreurs quelques fois excessifs. La municipalité est à sa disposition pour toute discussion.

Mme CUVILLIER :

Mme Cuvillier pose le problème du nettoyage de la route, Rue Victor Hugo, elle se plaint de la terre et des gravillons sur la chaussée.

M. Le Maire fait remarquer que M. POURCHEL Pierre, adjoint, connaît le problème qui se pose, ce sont les travaux des administrés cela va se régler et M. POURCHEL Pierre, adjoint doit voir ce problème puisqu'il habite en face. A lui de faire le nécessaire.

Monsieur le Maire a reçu une question écrite par lettre recommandée concernant l'inondation d'un terrain qui se trouve en dessous de la zone pavillonnaire.

M. Le Maire et ses deux adjoints se sont rendus sur les lieux à plusieurs reprises, le personnel communal a aussi participé à des travaux de talutages. La société GESTRACO a été contactée et la société MODAP a reçu un courrier de M. Le Maire.

C'est un dossier à suivre.

***La séance est clôturée par M. le Maire 22h05.***